




ENTITE	MESURES	BENEFICIAIRES	MODALITES
	<p>INTELAKA :</p> <ul style="list-style-type: none"> Crédits plafonnés à 1,2 million de dirhams avec une garantie allant jusqu'à 80%. Les taux d'intérêts appliqués sont plafonnés à 2% (TVA non comprise) et à 1,75% (TVA non comprise) pour le monde rural. 	<p>Jeunes porteurs de projets /Auto-entrepreneurs, Micro-entreprises et TPE de l'informel, PME exportatrices vers l'Afrique</p>	<p>http://www.intelaka.ma/</p> <p>http://www.ccg.ma/fr/espace-media/actualites/decouvrez-le-detail-de-la-nouvelle-offre-produits-intelaka</p>
	<p>DAMANE OXYGENE un produit de garantie visant la couverture d'un découvert exceptionnel à hauteur de 95%</p>	<ul style="list-style-type: none"> TPME impactées par la crise dont le CA ne dépasse pas 200 MDH ; Les entreprises de taille intermédiaire réalisant un chiffre d'affaires entre 200 et 500 MDH et dont l'activité a été impactée par la crise. Les entreprises du secteur dont la trésorerie s'est dégradée à cause de la baisse d'activité notamment le secteur du BTP 	<p>Ligne de crédit destinée à financer les charges courantes ne pouvant pas être reportées ou suspendues par les entreprises susmentionnées. Caractéristiques de DAMANE OXYGENE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux d'intérêt = Taux de refinancement BAM + 200 points de base ; ✓ Le montant du découvert représente 20% maximum des lignes de fonctionnement existantes* ou à mettre en place et ce, dans la limite de 20 MDH. Pour les entreprises ne disposant pas de lignes de fonctionnement, ce découvert exceptionnel est limité à 5 MDH. ✓ Le découvert est remboursable, in fine, et ce, au plus tard le 31 décembre 2020. ✓ Commission de garantie : 0,1% (HT) l'an de l'encours du découvert. <p>http://www.ccg.ma/fr/espace-media/actualites/covid-19-la-ccg-lance-la-garantie-exceptionnelle-damane-oxygene-pour-venir</p>
	<p>Un crédit à taux zéro, d'un montant pouvant atteindre 15.000 dirhams.</p>	<p>Les auto-entrepreneurs impactés par la crise du Covid-19</p>	<p>La somme est remboursable sur une période pouvant aller jusqu'à 3 ans avec un délai de grâce d'un an. Les intérêts y afférents seront totalement pris en charge par le secteur des assurances qui, contribuera pour un montant de 100 millions de dirhams au mécanisme de garantie mis en place par l'Etat à travers la Caisse centrale de garantie</p>
	<ul style="list-style-type: none"> Déblocage accéléré de lignes de financement dédiées aux TPME ; Assouplissement des conditions d'octroi de crédits aux TPME ; Davantage de liquidités via le secteur bancaire ; Report des échéances des prêts et financement de la continuité d'activité des Associations de Micro-Crédit. 	<p>TPME (à travers sa filiale Finéa)</p>  <p>Associations de Micro-Crédit (AMC) et au profit des micro-entrepreneurs (à travers Jaïda).</p> 	<p>Faciliter davantage les conditions de montage, la mise en place et le déblocage des lignes de financement du cycle d'exploitation des TPME qui en feront la demande et après analyse de leur situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Délais supplémentaires sur les différentes modalités de financement, pouvant aller jusqu'à 6 mois par rapport aux conditions contractuelles ; ✓ Relèvement de 500 bps des quotités de financement au titre des différentes modalités de crédit « Avances sur marchés nantis » ; ✓ Relèvement de 500 bps des taux des dépassements tolérés dans le cadre des traitements dérogatoires ; ✓ Généralisation des procédures accélérées pour les déblocages des financements ; ✓ Assistance et conseils nécessaires aux TPME afin de leur permettre de traiter au maximum les effets collatéraux de la crise ; <p>https://www.finea.ma/</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Report des échéances des prêts pour une durée pouvant aller jusqu'à 3 mois pour permettre aux AMC d'accorder le report de remboursement des microcrédits aux micro-entrepreneurs ; ✓ Financement de la continuité d'activité pour permettre aux AMC d'assurer la continuité des services d'inclusion financière proposés par leurs réseaux de distribution au niveau territorial. <p>https://www.microfinance.ma/</p>

 <p>Royaume du Maroc Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie Verte et Numérique</p> <p>المملكة المغربية وزارة الصناعة والتجارة والاقتصاد الأخضر والرقمي</p> <p>Entrepreneuriat Croissance Compétitivité</p>	<p>Imtiaz Technologies Covid-19</p>	<p>TPME investissant dans la fabrication de produits et équipements permettant de faire face à la pandémie Covid-19</p>	<p>Soutien financier à hauteur de 30% du montant global de l'investissement, plafonné à 10 MDH pour les PME et 1,5 MDH pour les TPE</p> <p>http://web.marocpme.gov.ma</p>
 <p>GPRM المجموعة المهنية لرجال المغرب CROQUANT PROFESSIONNELS DES BANQUES DU MAROC MOROCCAN BANK ASSOCIATION</p> <p>MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Report des échéances des crédits bancaires et des échéances de Leasing ▪ Ligne de crédit additionnelle de fonctionnement pour les entreprises touchées par le COVID-19 	<p>PME, TPME et personnes exerçant une profession libérale en difficulté, jusqu'au 30 juin sans paiement de frais ni de pénalités</p>	<p>https://marokko.ahk.de/fileadmin/AHK_Marokko/user_upload/Communique_CVE2_DV.pdf</p> <p>https://medias24.com/images/redaction/03-2020/GPBM-11.jpg</p>
 <p>AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT</p> <p>CREDIT AGRICOLE DU MAROC</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature d'une ligne de crédit de 560 millions de dirhams (50 millions d'euros) ▪ Signature d'une convention de subvention d'un montant de 16,8 millions de dirhams. 	<p>TPE/PME œuvrant dans les exploitations agricoles et les unités agro-industrielles :</p>	<p>Versement anticipé, d'un montant de 336 millions de dirhams pour encourager des projets ayant un impact en matière de développement durable et de protection des ressources naturelles.</p> <p>https://ma.ambafrance.org/Le-CAM-et-l-AFD-se-mobilisent-pour-accelerer</p>